



SERVICE PUBLIC DE SANTE
HOPITAL DE MANTES LA JOLIE

INFO plan de retour à l'équilibre financier

Mantes, mars 2015

Plan de Retour à l'Equilibre !!

Malgré nos demandes successives, aucun effort d'activité ou de facturation n'a été significatif et efficace en 2014. La situation est telle que le déficit annuel de fonctionnement de l'hôpital a augmenté : de 1.5 millions d'euros en 2013 il est passé à 6.4 millions en 2014 pour un déficit cumulé de près de 13 millions d'euros (budget annuel d'un peu moins de 140 millions d'euros)

Effort sur la facturation = A notre connaissance, le résultat est proche du néant...

Rattrapage de la codification = Déjà fait !

Augmentation d'activité et d'attractivité en chirurgie = Désolé on ne sait pas faire !!

Qui paye la note ? Le personnel non médical !!

70 postes supprimés !! Majoritairement des contractuels, mais aussi des départs en retraite non remplacés et des départs volontaires (dispos non remplacées ou départs en études avec contrat de départ dans le cadre d'un protocole).

Pour signer ce protocole d'accompagnement social, nos demandes ont été les suivantes:

Valoriser et encourager les départs volontaires (pré retraite, écoles, reconversion, dispense d'engagement de servir...) *Il est préférable de quitter le CH avec le sourire qu'en pleurant !*

Bvd Sully 78200 MANTES LA JOLIE

Tél. : 01 34 97 43 61 – Portable 06 95 82 28 21

E-Mail : syndicat.fo@ch-mantes-la-jolie.fr

Blog FORCE OUVRIERE hôpital de Mantès : <http://syndicatforceouvrierehopitaldemantes.hautetfort.com>

Réorganiser les services et activités en répondant aux besoins de la population et mettre fin à certains « systèmes » par étage et/ou activité qui préservent les privilèges de quelques responsables!! *On ne joue pas avec l'argent public.*

Négocier des **critères** justes pour les déplacements de service. *Il y en a assez de le faire à la tête du client !!!*

Tracer et **accompagner** par le Pôle Emploi, les contractuels qui doivent nous quitter, pour leur permettre de **trouver un emploi** et pouvoir à nouveau éventuellement être **recrutés** au CH dès *l'équilibre de gestion et la hausse d'activité retrouvée.*

FORCE OUVRIERE a demandé et obtenu que les phases de réorganisation et de départs volontaires soient discutées avec les instances de concertation.

FORCE OUVRIERE a demandé et obtenu que l'expert en mobilité et carrières de ce PRE, recruté temporairement et payé par l'ARS, soit détaché de la DRH et de la DSI. Ceci permettra une réelle et judicieuse étude de chaque situation où la réaffectation et le devenir nécessitent des compétences rares dans l'établissement.

Cet expert est nécessaire pour animer, coordonner et faciliter le travail de la cellule de reclassement social du PRE. Pour **FORCE OUVRIERE** c'est la garantie d'indépendance nécessaire à un traitement juste et équitable de situations individuelles et personnelles.